ANNE-CATHERINE LOISIER

«Anne-Catherine Loisier, Présidente de la Section Cheval - Le gouvernement autorise la FDJ à lancer des "paris en directs" : un coup de poignard dans le dos du PMU !»

23/02/2017

Depuis des mois l'ensemble de la filière hippique se mobilise pour tenter d'enrayer la chute des paris hippiques et des recettes du PMU provoquée, entre autres, par un transfert d'enjeux massif vers les paris sportifs de la FDJ.

Pour répondre aux inquiétudes des acteurs économiques, le gouvernement a réuni en comité interministériel l'ensemble des acteurs du monde du cheval et plusieurs groupes travaillent actuellement sur des propositions en vue d'élaborer un nouveau contrat de filière.

Pourtant, ces derniers jours, sans plus de considération pour les discussions en cours, le Ministère de l'Economie autorise la Française des Jeux (FDJ) à expérimenter de nouveaux paris évènementiels.

« De qui se moque-t-on? Quelle crédibilité accorder aux initiatives gouvernementales quand ce dernier prend, en parallèle et sans concertation, des décisions préjudiciables aux courses hippiques? » s'alarme la Sénatrice.

Car à n'en pas douter, le lancement de ces nouveaux paris sportifs en direct dans le réseau " en dur ", créera une concurrence supplémentaire qui détournera inévitablement des joueurs du pari hippique, et engendrera de nouvelles pertes de parts de marché pour le PMU.

Pour Anne-Catherine Loisier : « le gouvernement doit cesser de jouer sur les deux tableaux et de raisonner uniquement en terme de rentabilité fiscale de la FDJ, à court terme. »

« Il doit assurer la régulation entre les deux opérateurs du réseau en dur, comme le prévoit la loi du 12 mai 2010, qui l'oblige à veiller au développement équilibré et équitable des différentes catégories de jeux, et ce dans l'intérêt de la filière équine! » rappelle-t-elle.

« Par cohérence, il doit donc suspendre cette expérimentation et consulter les groupes de travail qu'il a lui-même créés sur le sujet ! »

Anne-Catherine Loisier invite l'ensemble de ses collègues, membres du Groupe Cheval à saisir le Gouvernement et à alerter le Ministre de l'Agriculture en ce sens.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC